

[N°21]  
Janvier  
2012

# FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : **P.13**

## Découvrez la forêt de Saint-Eutrope





Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



## Magazine ..... p.4

- En images ..... p.4-5
- Chouette, l'heure des devoirs ! ..... p.6
- Faites calculer votre quotient ..... p.7

### Demain ma ville

- Assainissement : un taux unique pour le Val d'Orge ..... p.8
- Prévention froid ..... p.9

### Vivre ensemble

- Fleury accueille le Réseau information jeunesse ..... p.10
- Plus de sport pour les jeunes ! ..... p.11
- Une journée à l'espace jeunesse Le Chalet ..... p.12

## Dossier ..... p.13

### La forêt de Saint-Eutrope

- Fiche d'identité - Impressions de forêt ..... p.14
- Forêt remarquable ..... p.15
- Premiers aménagements ..... p.16

## Rendez-vous ..... p.17

- Forum de l'emploi valdorgien ..... p.17
- Les Piments givrés : un bal épicé et coloré ..... p.18
- Concert-spectacle : Trio pour un petit pois ..... p.19
- Agenda ..... p.20

## Fleury pratique ..... p.21



**David DERROUET**

Maire de Fleury-Mérogis,  
vice-président  
de la communauté  
d'agglomération du Val d'Orge.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je tiens avant tout à vous souhaiter mes meilleurs vœux de joie, de réussite et de santé à l'occasion de cette nouvelle année.

Comme vous le savez, notre pays connaît, à l'instar des autres pays occidentaux, une crise économique et sociale quasiment sans précédent.

C'est dans ce contexte que la municipalité va élaborer le budget primitif 2012. Malgré la suppression de la taxe professionnelle, malgré la baisse de la dotation de l'État en direction des communes, l'équipe municipale continuera à mettre en œuvre les engagements pris sans augmentation des impôts.

Face au désengagement de l'État, la municipalité a décidé de poursuivre son combat pour obtenir les moyens financiers auxquels elle peut prétendre.

Vous avez reçu, il y a quelques jours, une lettre dans laquelle je vous expliquais ce que nous attendons des ministères de la Justice et de la Ville, avec lesquels nous avons travaillé.

Soyez assurés de notre détermination à ne pas céder sur ce qui revient de droit aux Floriacumois et Floriacumaises.

**Directeur de la publication :** David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Claire Robert, Stéphanie Debauge • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Aïdara Distribution • **Photos :** Ville de Fleury-Mérogis - DR - © Photoclub : page 4, photo 4



**1 TÉLÉTHON 2011** • Grillades et matchs étaient au programme de la soirée organisée au gymnase par les vétérans de l'ASFM football, **le 2 décembre**. Les dons ont dépassé tous les pronostics : 2371,40 euros au total !

**2 SPECTACLE TOUT-PETITS** • Pierrot, Colombine et les autres ont enchanté les enfants des crèches et de la halte-garderie. Chaque année depuis plus de dix ans, des agents de la Maison de la petite enfance, de la médiathèque et du CMA concoctent un spectacle sur mesure et "fait maison", de grande qualité visuelle et sonore.

**3 4 VEILLÉE DE NOËL** • **Le 9 décembre**, la Ville organisait un marché de Noël avec les commerçants, la médiathèque et les associations solidaires : artisanats, ateliers créatifs, Père Noël, créatures merveilleuses...

**5 PÉTANQUE** • Le club de pétanque de Fleury a accueilli dans son local flambant neuf, **le 10 décembre**, le comité départemental. Des médailles et des chèques-cadeaux ont été remis aux jeunes licenciés de l'Essonne.

**6 MÉDAILLES DU TRAVAIL** • À l'occasion de cette cérémonie qui valorise les parcours professionnels de chacun, le maire a rappelé les enjeux actuels de l'emploi, dans une conjoncture difficile.

**1 3 5 REPAS DES ANCIENS** • Une centaine de retraités étaient présents au traditionnel repas de fin d'année offert par la Ville et organisé par les services de la Restauration scolaire, des Retraités et de la Culture. Cette année, changement de décors avec les animations du Cabaret des oiseaux, la programmation musicale d'Arlette et les chansons françaises et argentines du groupe Alma Tanguera. Jean-Eugène Louziéni a rendu hommage aux anciens et salué Brigitte Pons, ancienne directrice des Affaires sociales, qui vient de quitter ses fonctions, après 28 ans au service de la Ville. Le maire s'est associé à la fête et au bal qui ont animé tout l'après-midi.

**2 4 6 GOÛTER DE NOËL AUX AUNETTES** • Les enfants ne savaient plus où donner de la tête, salle Wiener, **le 14 décembre dernier**. Atelier maquillage, voyage magique au "pays des jouets", contes, photographies avec le Père Noël, sculptures sur ballons, pochettes cadeaux, goûters et chocolats chauds... Une grande fête qui a rassemblé pas moins de 270 enfants !

## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

## Chouette, l'heure des devoirs !

Depuis le mois de novembre, l'équipe de la Réussite éducative a mis en place une "coopérative des parents" autour du temps des devoirs. Un rendez-vous à la fois studieux et convivial.

Si vous ne savez pas trop comment vous y prendre pour les devoirs de vos enfants, venez tous les jeudis avec vos enfants à l'espace familial Louis-Daquin. L'équipe de la Réussite éducative propose un accompagnement individualisé sur ce temps privilégié des devoirs.

**Devoirs et coopération**

Tous les jeudis après la classe, de 17h à 18h30, parents et enfants s'installent dans la grande salle du nouvel

espace familial Louis-Daquin. Ils sortent cahiers et crayons pour attaquer toutes sortes de travaux : lecture, exercices de mathématiques, leçon de géographie... Des intervenants qualifiés apportent aides et solutions à tout ceux qui le souhaitent. Ces rendez-vous sont l'occasion pour les parents d'échanger avec des professionnels mais aussi avec d'autres parents. De plus, parents et enfants viennent quand ils veulent. Entre 17h et 18h30, ils choisissent librement leur créneau, en fonction de leurs disponibilités.

**Un atout pour toute la famille**

Pour les enfants aussi, cette coopérative est un atout. Ils peuvent utiliser les outils mis à leur disposition : dictionnaire, Bescherelle, livres... Et cet échange autour du temps des devoirs leur est précieux. On le sait,



les enfants qui ont la possibilité de partager leur expérience scolaire avec leurs parents réussissent mieux en classe. Et puis, pour se motiver, rien de tel que de s'y mettre à plusieurs ! Rébarbatifs, les devoirs ? Pas du tout. Avec la Réussite éducative, on les fait tous ensemble et dans la bonne humeur ! ■

**Espace familial**

Réussite éducative Louis-Daquin  
55, rue André-Malraux  
Tél. : 01 69 51 78 60



## INAUGURATION

## Le nouvel espace familial

Le nouvel espace familial - Réussite éducative Louis-Daquin a été inauguré le samedi 3 décembre dernier. Dès 10h, parents et enfants avaient investi la cuisine pour finir de préparer le buffet. À midi, tout était prêt et il y avait déjà grande affluence : familles, agents, partenaires, élu(e)s... Dans son discours inaugural, le maire a rappelé les principaux objectifs de ce nouvel espace entièrement rénové. Il en a profité pour saluer le travail réalisé par Érella Duval, ancienne coordinatrice de la Réussite éducative, et pour présenter celui qui la remplace aujourd'hui, Nour Belarbi. Le préfet a souligné les enjeux de cette structure dédiée aux familles. Très chaleureuse, cette manifestation s'est étirée jusqu'en début d'après-midi.



## RÉGIE MUNICIPALE

## Faites calculer votre quotient familial

Pour adapter les tarifs municipaux aux ressources de chaque foyer, activités et services (hors Maison de la petite enfance) sont facturés en fonction du quotient familial. Vous avez jusqu'au 28 janvier 2012 pour renouveler votre quotient familial. Pensez-y !

Le quotient familial s'applique dans de nombreux cas : restauration scolaire, centre de loisirs, périscolaire, centre musical et artistique, classes découverte et centres de vacances, etc. Il est recalculé chaque année pour prendre en compte l'évolution des situations et des ressources des familles.

**Renouvelez votre quotient**

Du 10 au 28 janvier 2012, vous êtes invités à renouveler le calcul de votre quotient familial en vous présentant en mairie au service Enfance-Régie, muni des justificatifs suivants :  
- bulletin de salaire de décembre 2011 ou dernier bulletin de salaire de chaque employeur de l'année 2011, sur lequel figure le cumul imposable de l'année 2011 (des 2 parents, ou personnes vivant ensemble) ;  
- avis d'imposition 2011 ;

- relevé Pôle emploi en cas de chômage ;  
- dernier relevé des allocations familiales ou relevé de compte faisant apparaître le versement, ainsi que votre matricule Caf ;  
- quittance de loyer, si vous êtes locataire ;  
- livret de famille, en cas de modification de la situation familiale durant l'année 2011 ;  
- un justificatif de scolarité, pour les enfants de plus de 18 ans.

**Date limite**

Attention, le quotient familial n'est pas obligatoire, mais si celui-ci n'a pas été révisé avant le 28 janvier 2012, vos factures seront calculées au tarif maximum, sans effet rétroactif !  
À noter : le service Enfance-Régie est fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée. ■



## GÉNÉROSITÉ

## Jouets : faites un don !

Après Noël, il arrive fréquemment que des jouets, encore en bon état, se retrouvent à la poubelle. Pour éviter ce gaspillage et faire une bonne action, donnez-les au cabinet médical de Fleury-Mérogis. Les enfants seront ravis de les trouver dans la salle d'attente.

## RECRUTEMENT

## Réunion d'information

Une société leader en vente de lingerie à domicile (affiliée à la Fédération de la vente directe) recrute des vendeurs (ses) indépendant(es). Elle vous propose de devenir conseiller(ère) de lingerie à domicile, sur un statut VDI. La formation est assurée par l'entreprise. Elle organise une réunion d'information le vendredi 20 janvier 2012 à 10h30, dans la salle n°1 de la mairie. Pour s'inscrire, contactez la conseillère insertion-emploi en mairie au 01 69 46 72 31 ou 06 74 22 47 92.

## SENIORS

## Colis de Noël

Le 20 décembre dernier, les retraités de la ville avaient rendez-vous en mairie, salle du Conseil, pour la remise de leur colis de fin d'année. Outre l'assortiment gastronomique, toujours très apprécié des anciens, la Ville organisait un après-midi convivial autour d'une cérémonie et d'un goûter.



ASSAINISSEMENT

## Un taux unique pour le Val d'Orge

Le 14 décembre dernier et conformément à la démarche initiée depuis 2004, la communauté d'agglomération du Val d'Orge a voté un taux unique de 0,83 euro HT/m<sup>3</sup> pour la redevance assainissement. Ce taux s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 à toutes les communes de l'agglomération dont Fleury-Mérogis.

### Harmonisation des redevances

Le taux unique de la redevance d'assainissement correspond à la gestion, l'entretien et le renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées au niveau de l'agglomération. Depuis 2004, la communauté d'agglomération du Val d'Orge tend en effet à harmoniser les redevances d'assainissement par un lissage sur neuf ans et par la mise en place d'un taux unique pour toutes les communes de l'agglomération. Ce taux unique s'applique dès janvier 2012.

### Une augmentation relative

Pour les habitants de Fleury-Mérogis, cette décision communau-

taire correspond à une augmentation de 10,6% de la redevance assainissement, comparable à celle de Saint-Michel-sur-Orge ou de Leuville-sur-Orge. Elle a été calculée à la suite d'une étude qui tient compte de multiples critères : moyenne d'investissement annuelle, durée d'amortissement des emprunts, perspective des taux d'intérêt, assiette de volumes des consommations, estimation des recettes, etc. L'augmentation du taux de redevance d'assainissement pour la Ville de Fleury-Mérogis doit cependant être relativisée. Rapportée à la facture type\* d'un foyer, elle correspond à une augmentation de 9,6 euros HT par an. À titre indica-

tif, un foyer paye chaque année au SIAAP\*\* de Valenton une facture d'eau de 425 euros en moyenne. ■

\* Estimation d'une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> servant de référence à l'échelle nationale.

\*\* Le SIAAP, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, est un service public pour l'assainissement francilien et gère plusieurs équipements dont celui de Seine-amont, station d'épuration située à Valenton et dont dépend la commune de Fleury-Mérogis.



## Rue Roger-Clavier : travaux d'assainissement

Dans le cadre de la préservation du milieu naturel et de la rivière l'Orge, la communauté d'agglomération du Val d'Orge entretient et améliore le fonctionnement des réseaux d'assainissement. Elle a en charge les chantiers d'assainissement et leur suivi, notamment les travaux de remplacement de collecteurs d'eaux pluviales ou usées. Depuis le début du mois de janvier et pour une durée de cinq semaines, d'importants travaux d'assainissement sont réalisés dans la rue Roger-Clavier. Ils ont pour objectif le renouvellement des canalisations d'eau. Durant la semaine du 16 janvier, les arrêts Mairie et Hôpital Manhès des lignes DMS et 510 seront déplacés au rond-point de Fleury. Les lignes 401 et 107 continueront à fonctionner normalement. Par ailleurs, dans cette même rue Roger-Clavier, une réflexion est engagée pour répondre à plusieurs objectifs : sécuriser l'entrée du centre de loisirs, améliorer la rotation des bus au niveau du rond-point et augmenter les places de stationnement.



PRÉVENTION FROID

## Les personnes fragiles sous surveillance

Tout comme la canicule, le froid représente un risque de santé pour les personnes les plus fragiles. C'est pourquoi il existe en mairie un registre grand froid pour les personnes âgées.

Exposé aux basses températures et à l'humidité, chacun de nous peut souffrir de petits ou de grands maux (engelure, hypothermie...). Mais certaines catégories de la population sont particulièrement vulnérables au froid : les personnes "mal logées" ou sans abri, les personnes souffrant de maladies chroniques, les nouveau-nés et les personnes âgées. Les personnes âgées ont du mal à s'adapter aux changements de température. La diminution de leur masse musculaire entraîne une plus grande sensibilité au froid. Certaines recommandations sont alors de mises. ■



### En cas de risque de froid prolongé ou de neige :

- Évitez de sortir, prévoyez vos courses pour une longue période, sollicitez de l'aide (entourage ou aide à domicile) ;
- prévoyez vos médicaments pour une durée suffisante ;
- donnez régulièrement de vos nouvelles ;
- chauffez votre maison pour que la température ne descende pas en dessous de 19° C ;
- mangez copieusement ;
- évitez de vous reposer très près du chauffage.

### Si vous devez sortir :

- Mettez des vêtements chauds et pensez à prendre des chaussures imperméables et antidérapantes ;
- munissez-vous d'un chapeau ou d'un bonnet, de gants et d'une écharpe ;
- n'hésitez pas à solliciter quelqu'un pour vous accompagner ;
- prévenez quelqu'un si vous prévoyez de partir longtemps.

### Un registre pour les personnes âgées

Il existe en mairie un registre grand froid pour les personnes âgées.

Il s'adresse :

- aux personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile ;

- aux personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- aux personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Il permet à ceux qui le souhaitent de figurer sur une liste nominative et de bénéficier ainsi d'une surveillance particulière. Les demandes d'inscription sont faites par la personne concernée ou par un tiers. Si vous êtes concernés par ce dispositif, ou si vous connaissez des personnes susceptibles de l'être, même temporairement, n'hésitez pas à vous faire recenser en mairie, au service Social.

Rens. : 01 69 46 72 30.

## JEUNESSE

## Fleury accueille le Réseau information jeunesse de l'Essonne

Le 6 décembre dernier, se réunissaient en salle du Conseil l'ensemble des Points et Bureaux info jeunesse de l'Essonne.



Au nombre de 27 en Essonne, les Pij ou Bij ont pour mission d'offrir des informations sur l'orientation et la formation, l'éducation, les métiers, et tous les sujets qui intéressent les jeunes : emploi, santé et vie pratique, sports et loisirs, initiatives et projets, ou encore mobilité européenne et internationale. Ce sont des lieux ressources, riches en conseil et documentation. Situé au cœur de la ville, au centre commercial, le Pij de Fleury est rattaché au service municipal de la jeunesse.

### Un projet d'association départementale

Réuni à Fleury le 6 décembre dernier, le Réseau information jeunesse de l'Essonne envisage aujourd'hui de se structurer en association départementale. Absent en Essonne, un tel dispositif associatif devrait contribuer à développer l'animation, la coordination et la formation des acteurs de l'information jeunesse

du territoire. Avec, à la clé, des subventions complémentaires. Le 6 décembre, David Derrouet, maire de Fleury, a affirmé clairement le soutien de la Ville de Fleury au projet de création de l'association. Reconnu par l'État, par le Réseau régional et national des centres info jeunesse, il ne manque désormais au Réseau 91 que le soutien du Conseil général pour asseoir sa légitimité. ■

## NOUVEAU

## Plus de sport pour les jeunes !

Pour diversifier les activités et améliorer le travail éducatif auprès des jeunes, la Ville met en place de nouveaux créneaux sportifs pour les 11-25 ans.

Foot pour les garçons, danse et gym pour les filles : face à cet éternel schéma, le service Jeunesse de Fleury a décidé de mener la vie dure aux clichés. Comment sortir des stéréotypes et favoriser la mixité ? Comment offrir à chaque tranche d'âge la possibilité de découvrir des activités multi-sportives, individuelles et collectives ? Pour répondre à ces questions, de nouveaux créneaux sportifs sont mis en place au gymnase et à la salle Wiener, en lien avec les besoins des jeunes.

### Des créneaux spécifiques pour les 11-15 et les 16-25 ans

Concrètement, ce sont dix heures en plus chaque semaine qui sont proposées aux jeunes depuis décembre. Foot en salle, boxe, ateliers sportifs... : des créneaux sont ouverts tous les mercredis, en période scolaire. Nouveautés : des horaires spéci-

ifiques sont déclinés en fonction des tranches d'âge et des ateliers sont aussi proposés en soirée. Le vendredi soir, de 20h à 22h, un atelier "sport d'opposition" est dédié aux plus de 16 ans. L'accent est mis tout particulièrement sur les disciplines comme le kick boxing ou le grappling, sports peu connus qui permettent de promouvoir les valeurs de respect, d'abnégation, de dépassement de soi. Chaque activité est ainsi le prétexte à un travail éducatif et à une approche citoyenne de l'utilisation de l'espace public.

### "Sport en filles"

Pour encourager les filles à découvrir sans pression ces disciplines, des ateliers leur sont réservés tous les samedis : "sport en filles" pour les 11-15

ans de 14h à 16h et "boxe en filles" pour les 11-25 ans de 17h30 à 19h. ■

### Rens. au service Jeunesse :

> 01 60 15 85 20 pour les activités 11-15 ans,  
> 06 81 10 03 95 pour les activités 16-25 ans.



## COUPON-RÉPONSE

### FORUM DE L'ORIENTATION : FAITES DÉCOUVRIR VOTRE MÉTIER !

À l'occasion du forum de l'orientation et des métiers, qui aura lieu le 14 mars 2012 à Fleury, venez partager votre expérience et faites découvrir votre métier aux collégiens. Tous les secteurs d'activités sont les bienvenus !

Nom, prénom : ..... Tél. : .....

Métier exercé : .....

Disponible :  toute la journée  le matin  l'après-midi

Coupon à renvoyer avant le 31 janvier au service municipal de la jeunesse - Hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier 91700 Fleury-Mérogis

Renseignements : 01 69 46 72 19 ou 06 30 49 24 76.

## TÉMOIGNAGES

## Les Aunettes : votre contribution à l'histoire d'un quartier

Dans les prochains mois, la réhabilitation des Aunettes ouvre un nouveau chapitre à l'histoire du quartier construit en 1973. Le service Culture et Vie locale vous invite à témoigner de l'évolution du quartier au fil des décennies : impressions, souvenirs, textes, photographies, vidéos, archives... Tous les éclairages sont bienvenus pour construire la mémoire d'un quartier, à la veille de sa transformation. Habitants, associations, enfants et adultes, participez aux prochains rendez-vous et créations collectives : de janvier à mars, collecte de documents et témoignages ; en mars et en avril, ateliers arts plastiques, exposition, création d'un village d'artistes avec la complicité du collectif 2GRT...



"Ma ville... Quartier du monde" / janvier-juin 2012  
Rens. : 01 69 46 72 09.

## UNE JOURNÉE AVEC LES JEUNES Noël au Chalet

C'est le début des vacances, Noël approche... Installée depuis quelques mois au Chalet, l'équipe du service Jeunesse a préparé un florilège d'activités pour les 11-17 ans.



**9h** : Saïda, Florence, Valérie, Guy et Mohamed ouvrent les portes du Chalet. Dans l'équipe d'animateurs, chacun a l'air de bien se connaître. Et le dernier arrivé, Mohamed, n'est pas, lui non plus, en terre inconnue. Il y a dix ans, il venait déjà régulièrement au Chalet. C'est avec plaisir qu'il retrouve aujourd'hui Guy, son animateur à l'époque.

Vérification du programme, préparation du matériel pour la journée, il faut vite terminer les derniers préparatifs.

**9h30** : arrivée des premiers jeunes... ou plutôt des premières jeunes filles ! Pour les garçons, il faudra attendre encore un peu : ils ont apparemment plus de mal à se lever...



Café, jus d'orange, céréales... autour du p'tit déj', les animateurs prennent les inscriptions, complètent les dossiers et en profitent pour discuter avec les jeunes. Hier, l'activité Récup'art, projet artistique qui jalonne toute la semaine, a bien marché. Aujourd'hui, c'est un autre programme qui les attend : sport et sorties !

**10h** : c'est l'heure du réveil sportif au gymnase. Mona, Krystal, Lisa, Magalie, Éline, toutes âgées entre 12 et 13 ans, ont décidé de s'inscrire pour l'initiation à la danse avec Saïda. Elles y découvrent les rudiments du fitness et de la danse brésilienne.

Pendant ce temps, les premiers garçons sont arrivés. Plus âgés, ils sont passionnés par la boxe. Mais si les sports d'opposition attirent d'emblée les garçons, les animateurs comptent bien ouvrir aussi l'activité aux filles, et pourquoi pas mélanger les âges... "Tous les sports d'opposition véhiculent de nombreuses valeurs comme le dépassement de soi, le respect de l'autre", explique Guy. Mohamed enchaîne : "Ce n'est pas une question de force. On apprend au contraire à canaliser ses émotions. Avant de mettre les gants, il faut découvrir la motricité, la gestuelle, puis on fait des exercices contre des sacs de frappe... Le combat ne vient qu'après plusieurs années de pratique."

**14h-18h** : après la pause déjeuner, les jeunes se retrouvent pour une sortie au bowling. Pour ceux qui préfèrent rester au Chalet, un accueil ludothèque est aussi ouvert tout l'après-midi. Notre groupe de copines est partant pour la sortie ! Avec le laser game, la patinoire ou le karting, le bowling fait partie des activités préférées des jeunes filles. "On a découvert le Chalet cet été, on venait souvent pour les sorties et les barbecues, explique Éline. C'est mieux que de rester chez nous devant la télé. Et puis, nos parents savent où nous sommes, ils sont rassurés." Pour Mona, en revanche, le bowling, c'est une première : "Je vais y retourner avec ma mère !"

Et demain, rendez-vous pour une après-midi crêpes et une sortie illuminations à Paris en soirée ! ■



ESPACE NATUREL SENSIBLE

# La forêt de Saint-Eutrope

Véritable poumon vert de l'agglomération du Val d'Orge, la forêt régionale de Saint-Eutrope couvre aujourd'hui 242 hectares. Elle regroupe à la fois des boisements anciens, des plantations récentes, des terrains cultivés, des clairières et des friches d'anciennes carrières. La quasi-totalité de son territoire est située sur la commune de Fleury-Mérogis. Encadrée par le village de Fleury et le centre pénitentiaire, mais aussi par la Francilienne et l'hippodrome d'Évry, la forêt de Saint-Eutrope représente un espace insolite au sein du Val d'Orge. Depuis une dizaine d'années, elle est reconnue "Espace naturel sensible" d'intérêt régional et communautaire. Cependant, beaucoup de Valdorgiens et de Floriacumois méconnaissent cette grande forêt à deux pas de chez eux. C'est que, par bien des aspects, elle demeure confinée par des espaces urbains et routiers. Comment faire en sorte qu'elle devienne un lieu de promenade, de découverte et de protection de la faune et de la flore ? Tels sont les objectifs de la Ville en lien avec le programme d'aménagement mené par l'Agence régionale des espaces verts. ►►

## ►► LA FORÊT DE SAINT-EUTROPE

La plus grande partie du territoire du Val d'Orge était autrefois recouverte par des massifs forestiers (forêt de Serquiny) et par des parcelles agricoles. Au 19<sup>e</sup> siècle, le village de Fleury était tourné vers les terres agricoles. Mais, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, la forêt de Saint-Eutrope a été préservée de l'urbanisation et, ironie du sort, la ville de Fleury-Mérogis apparaît aujourd'hui davantage cernée par des massifs forestiers : bois de Saint-Eutrope, bois des Trous, parc de la Greffière. Témoin de l'histoire du territoire, poumon vert de l'agglomération, la forêt régionale de Saint-Eutrope couvre aujourd'hui 242 hectares et mêle boisements anciens, plantations récentes, terrains cultivés, clairières et friches. Bordée sur ses marges par les communes de Ris-Orangis et de Bondoufle, la quasi-totalité de son territoire se situe sur la commune de Fleury-Mérogis. Un atout aujourd'hui pour préserver le cadre de vie des Valdorgiens et pour

répondre aux préoccupations environnementales et écologiques du 21<sup>e</sup> siècle.

### Un espace naturel remarquable

La forêt régionale de Saint-Eutrope ne manque pas d'attraits. Reconnue "Espace naturel sensible" d'intérêt régional (2000) et communautaire (2001), elle est aujourd'hui classée en "Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique" (voir encadré). Grands mammifères, oiseaux, insectes, plantes... Les études réalisées par l'Agence régionale des espaces verts attestent de la richesse de la biodiversité et des biotopes existants. La forêt rassemble essentiellement des essences de feuillus telles que le chêne, le charme, le châtaignier. Au sud de la forêt, les friches, issues d'anciennes carrières, présentent une végétation riche de milieux ouverts, avec de nombreux arbustes à fruits (églantier, cornouiller, prunelier, aubépine...), attractifs pour

la faune. Les anciennes mares et les zones humides constituent des biotopes de grand intérêt écologique.

### Une forêt méconnue

Fréquentée par des marcheurs, randonneurs, sportifs, la forêt régionale de Saint-Eutrope demeure cependant relativement méconnue. Plusieurs raisons expliquent cet état de fait : difficultés d'accès, absence de parcours bien établi et de véritable plan... En outre, sa situation géographique est insolite : elle est enchâssée au milieu d'infrastructures routières (nationale 104, autoroute A6, nationale 445).

### Désenclaver la forêt

La Région est particulièrement attentive aux difficultés liées au morcellement du territoire. Or, les espaces naturels sensibles sont trop souvent éparpillés sur le département, sans connexion ni avec les entités urbaines, ni avec les autres entités pay-



sagères. Le projet d'aménagement de la forêt de Saint-Eutrope, initié par l'Agence régionale des espaces verts, répond ainsi à plusieurs objectifs : désenclaver la forêt, l'ouvrir sur la ville, créer des promenades et un réseau de liaisons douces...

### Une ceinture verte

La forêt de Saint-Eutrope a été acquise par l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France en raison de son intérêt dans le projet de ceinture verte. Elle sera donc intégrée dans un schéma global de liaisons douces à l'échelle départementale. Il s'agit aussi de valoriser un espace intéressant du point de vue paysager et du cadre de vie, de préserver la faune et la flore, de sauvegarder

les espaces agricoles à travers des cultures traditionnelles, jachères et prairies de fauche.

### Accueillir le public

La forêt de Saint-Eutrope est propice aux loisirs, à la détente, à la découverte de la faune et de la flore... L'Agence régionale des espaces verts, en lien avec la Ville, souhaite créer les aménagements nécessaires à l'accueil du public. Elle entend valoriser les espaces naturels et les lieux remarquables. La plaine d'Escadieu est un ingrédient essentiel à la réussite de cet ambitieux projet. ■

### CLAIRIÈRE

## La plaine d'Escadieu, lieu de dépaysement

Le cœur de la forêt régionale de Saint-Eutrope est aujourd'hui occupé par une clairière exceptionnelle : la plaine d'Escadieu. Cette vaste étendue, aujourd'hui agricole, attire les promeneurs par sa position centrale et par l'impression insolite qu'elle provoque. À cet endroit en effet, on ne distingue plus de motif urbain : la ville a disparu et on est entouré de bois. C'est la force de ce lieu. Il provoque le dépaysement. Pour valoriser cet espace insolite, il est prévu de réaliser des aménagements répondant à deux objectifs : accueil du public, maintien de la biodiversité. Une pelouse, la plus vaste d'Île-de-France, serait créée pour l'accueil des promeneurs et des pratiques de loisirs (pique-nique, sport, détente, cerf-volant...). Par ailleurs, de vastes espaces seront maintenus en prairies (une fauche annuelle) aux endroits écologiquement remarquables : zones humides, pelouses... La bande boisée qui sépare Fleury de la plaine d'Escadieu devrait également être épaissie pour garantir la vue sur les bois depuis la clairière.

## EN BREF

### Fiche d'identité

**Localisation :** à l'est du Val d'Orge, sur les communes de Fleury, Ris-Orangis, Bondoufle.

**Identification :** espace naturel sensible, ZNIEFF (de type 1).

**Superficie :** 242 hectares.

**Boisements anciens :** 120 hectares.

**Jeunes plantations :** 50 hectares.

**Zones cultivées :** 36 hectares.

**Structures végétales :** chênaie, charmaie, châtaigneraie dense, prairie humide, friches calcaires, cultures et jachères.

**Particularités :** histoire marquée par le télégraphe et le "petit train".



### Impressions de forêt

La forêt de Saint-Eutrope offre aux promeneurs une grande diversité d'ambiances forestières : bois clair lorsque la forêt est lumineuse et chaude, bois sombre lorsqu'elle est au contraire ombragée et fraîche, clairière quand les arbres laissent soudain place à des jardins naturels nés de la diversité des sols, des reliefs... Le projet d'aménagement de la forêt tient compte de cette diversité et prévoit de nouveaux sentiers pour mieux appréhender chacune de ces ambiances.



### Forêt remarquable

La forêt de Saint-Eutrope est classée "Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique" (ZNIEFF 1). La présence de grands mammifères et la richesse de l'avifaune (oiseaux) en font une forêt de grand intérêt écologique. En 2004, un inventaire entomologique a été réalisé par l'Office pour les insectes et leur environnement. Une expertise botanique a également été conduite par le Museum national d'histoire naturelle. Elle révèle la présence d'espèces rares et de biotopes (milieux de vie) potentiellement riches, en forêt comme dans les espaces ouverts. Les plus riches sont les friches et les milieux humides associés de la plaine d'Escadieu. L'aménagement de la forêt prendra en compte la préservation de cette biodiversité remarquable.





## ENVIRONNEMENT

## Forêt de Saint-Eutrope : premiers aménagements

Pour favoriser l'accueil du public dans la forêt régionale de Saint-Eutrope, d'importants travaux d'aménagement sont prévus afin de résoudre les difficultés d'accès au site et de circulation dans la forêt.

Rappelons qu'il existe aujourd'hui deux grandes zones d'accès : le parking de l'hippodrome, sur la commune de Bondoufle, et le parking de la rue des Petits-Champs, dans le quartier du Village de Fleury-Mérogis. Certains travaux ont déjà été réalisés à l'automne sur la commune de Fleury, comme l'amélioration des entrées et la sécurisation des accès de la forêt ; d'autres aménagements sont en cours tels que la restauration des allées principales. Ces premiers travaux d'aménagement s'intègrent dans un projet plus global qui prévoit, à terme, la création d'un réseau cohérent de circulations douces, la mise en valeur d'un espace naturel remarquable, le maintien de la biodiversité. Ce vaste programme est réalisé par l'Agence des espaces verts d'Île-de-France, en collaboration avec différents partenaires dont le Conseil général de l'Essonne, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et la commune de Fleury-Mérogis.

### Les entrées en forêt (photo 1)

L'accès à la forêt de Saint-Eutrope est la condition première de l'accueil du public (promeneur, cycliste...). Or le diagnostic de l'Agence régionale des espaces verts a mis en évidence certaines difficultés d'accès au site. Il faut donc repenser l'ensemble des entrées de la forêt. L'entrée principale de la forêt, actuellement à l'étude, fera l'objet d'un important travail de mise en valeur et de réagencement. En attendant, trois entrées ont récemment été confortées par des travaux d'aménagement : rue des Petits-Champs et rue du Bois-des-Chaqueux. De nouvelles entrées pourraient être envisagées : quartiers nord de Fleury, à proximité du château...

### La sécurisation des accès (photo 2)

Pour interdire l'accès aux véhicules motorisés (voitures, quads, motocross...) et supprimer leurs nuisances, des travaux de sécurisation ont été réalisés au niveau des entrées de la forêt de Saint-Eutrope, avec la

mise en place de différents dispositifs dissuasifs : barrières pivotantes ou fixes, potelets, merlons de terre, rochers...

### Les allées forestières (photo 3)

Restaurer les axes historiques et les grandes allées, tel est le projet ambitieux de l'Agence régionale des espaces verts. Pour répondre à cet objectif, d'importantes coupes ont été réalisées ces derniers mois. Cependant, tous les chemins ne seront pas conservés : les sentiers étroits ou hasardeux, nés du simple piétinement des promeneurs, seront abandonnés à la nature et confiés au processus spontané de reboisement. Ce parti pris favorise la décomposition des matières organiques et la reconstitution d'un sol riche en humus. ■



## EMPLOI

## Un forum incontournable



Trouver un emploi proche de son lieu de vie est devenu l'une des préoccupations majeures des habitants du département. Le prochain Forum pour l'emploi aura lieu le 1<sup>er</sup> février de 9h à 17h30 à la Ligue de tennis de Sainte-Geneviève. Organisé par la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, ce rendez-vous incontournable doit permettre aux chercheurs d'emploi de rencontrer des entreprises qui recrutent, de nouer des contacts professionnels de qualité, d'obtenir des conseils sur leurs démarches de recherche d'emploi. Environ 150 exposants et 6000 visiteurs sont attendus pour cette 9<sup>e</sup> édition. Tous types de recruteurs (entreprises, associations, partenaires) seront présents et tous les secteurs seront concernés : commerce, transport et logistique, service, industrie, grande distribution, etc. En 2011, le forum a débouché sur près de 550 embauches.

Forum pour l'emploi > Mercredi 1<sup>er</sup> février 2012 de 9h à 17h30 - Entrée libre - Ligue de tennis  
Avenue Jacques-Duclos - Sainte-Geneviève-des-Bois ■

## CONCERT

**De Kop Tut  
Mir Vey**

Ambiance intimiste le 2 décembre à la médiathèque de Fleury avec les musiciens du collectif "La Marquise".

Un concert original au milieu des livres et quatre instruments (guitare, contrebasse, percussions et violon) pour dire une seule musique...

## CMA

**"Moment de bal"**

Comment embellir un dimanche après-midi de décembre ? En poussant la porte du CMA, en "tombant la veste" et en participant au bal-concert proposé par les artistes et enseignants du CMA... C'est la recette simple et efficace que les Floriacumois ont expérimentée le 11 décembre dernier.



## CONCERT-SPECTACLE

SAMEDI 11 FÉVRIER  
10H30 SALLE MALRAUX

**Trio pour un petit pois**

Un petit grain de folie (de petit pois ?) anime les musiciens de la compagnie "La Lune dans les pieds". Transformés en jardiniers du son, vêtus de tabliers à pois, Pascal Ayerbe, gribouilleur sonore, Arnaud Sacase, saxophoniste jazz et Jean-Baptiste Tandé, multi-instrumentiste, forment un trio insolite de musiciens-expérimentateurs.

"Trio pour un petit pois" est un concert-spectacle pour les petits sous forme de poème sonore, sans parole (ou presque), où chaque tableau musical est peuplé d'étonnants instruments et objets à bruits. On y croise un ukulélé et une mandoline mais aussi un piano-jouet, une scie musicale, un klaxon, une râpe à fromage, un mini-ventilateur, une grenouille en plastique... De ces objets de rien se dégagent pourtant des rythmes inouïs, des mélodies et des harmonies inattendues, et finissent par former une succession de tableaux sonores d'une rare poésie. Après un spectacle musical comme celui-ci, les objets qui nous entourent apparaîtront sous un nouveau jour...

**Gribouilleur sonore  
et autres chasseurs de bruits**

On doit ces bizarreries sonores à Pascal Ayerbe, ingénieur du son de formation et musicien autodidacte, devenu grand chef cuisinier sonore. Son goût de l'expérimentation et de la recherche a fait de lui un "poète sonore" qui butine, récolte et recompose les sons. Ses spectacles envoient petits et grands avec des musiques inclassables où se côtoient, avec humour et poésie, instruments traditionnels, klaxon, ressort, grelot, cornet à pistons et autres objets sonores détournés. Ses créations musicales et ses disques ont été salués par de nombreux prix (France Culture, France Musique, Académie Charles Cros).

**Maison de la petite enfance :  
éveil musical et sonore**

Du 6 au 11 février 2012, les musiciens du "Trio pour un petit pois" interviendront à Fleury, à la Maison de la petite enfance, dans le cadre du projet "Les Premiers pas : les apprentis spectateurs"\*. Ils proposeront aux enfants un éveil musical autour des sonorités obtenues à partir d'instruments et de jouets du quotidien. Aux professionnels de la petite enfance, ils donneront des outils pour la création d'un spectacle musical et pour la pratique musicale et sonore dans les lieux d'accueil. ■

\*Projet en direction de la petite enfance et des familles, subventionné par le Conseil général de l'Essonne et par la Caisse d'allocations familiales.

**Trio pour un petit pois**

Par la compagnie  
"La Lune dans les pieds"  
Spectacle musical pour enfants  
de Pascal Ayerbe

Tout public à partir  
de 18 mois

3 euros (gratuit pour  
les moins de 3 ans)

Renseignements  
et inscriptions :  
01 69 46 72 09



## GALETTE

**Vœux aux  
associations**

Pour adresser ses vœux aux associations floriacumaises, la municipalité organise une rencontre conviviale autour d'une galette, le **jeudi 19 janvier** à 18h30, salle du Conseil en mairie.

## PLUME

**Atelier  
d'écriture :  
12<sup>e</sup> édition**

La médiathèque Elsa-Triolet reconduit pour la 12<sup>e</sup> édition son atelier d'écriture "Tu l'écris comment, toi ?", animé par Yanis Combe-Ferrier de l'Atelier du Verbe. Ouvert à tous (à partir de 16 ans), l'atelier aura lieu deux mercredis par mois, de 20h30 à 23h30, de janvier à juin 2012.

Inscrivez-vous vite !  
Inscriptions : avant le  
10 janvier 2012.

1<sup>er</sup> atelier : **mercredi  
11 janvier à 20h30.**

Médiathèque Elsa-Triolet,  
59, rue André-Malraux  
01 60 16 30 60.

## BAL

DU 23 AU 27 JANVIER SALLE MALRAUX

**Les Piments givrés :  
un bal épicé et coloré**

En janvier, tous les écoliers de Fleury iront au spectacle. Et tant mieux s'ils ne tiennent pas en place, s'ils ont envie de gigoter, de danser, de rêver debout et de partir très loin... Car un drôle de voyage les attend avec les Piments givrés et leur bal festif et participatif!

Pour fêter la nouvelle année, la Ville offre à tous les élèves de Fleury une place de spectacle. **Du 23 au 27 janvier**, toutes les classes défilent, salle André-Malraux, pour participer au bal des Piments givrés.

**Carrément givrés, toqués !**

Avec les Piments givrés, les enfants ne vont pas s'ennuyer ! Ils vont faire la rencontre de drôles de musiciens : un chanteur baroudeur "Tireur de corde nylon, acier et vocale", un accordéoniste poète "Ambulant à soufflet et à hanches métalliques", un guitariste compositeur "Chevalier de la croche", un contrebassiste saltimbanque "Jongleur de notes" et une danseuse fée Carabosse "tombée dans la marmite et mijotée à petits petons". Tous givrés, bien sûr, toqués, timbrés, frappés, tourneboulés...

**Globetrotteurs au grand cœur**

"Au diable les charentaises et vive les bottes de sept lieues !" : tel pourrait être le credo des Piments givrés. Ils invitent les enfants à prendre leurs sacs à dos et à les suivre dans leurs pérégrinations. Destinations et rencontres se succèdent : un gitan en Roumanie, un chauffeur de taxi indien, un chat rasta... Et les enfants embarquent pour un tour du monde en chansons et un bal endiablé : musique manouche, indienne, latino-américaine... Cette tournée musicale aux quatre coins de la planète, qui détourne au passage les clichés et sème en route les graines de la tolérance, invite à découvrir toutes les richesses culturelles du monde, avec un œil curieux et bienveillant. Un spectacle engagé, énergique, festif, participatif ! Un spectacle pimenté qui tiendra en haleine les enfants ! ■

Du 23 au 27 janvier  
Salle Malraux

### Les Piments givrés

BAL ÉPICÉ ET COLORÉ  
En janvier, tous les écoliers de Fleury  
iront au spectacle.  
Lire page 18



De janvier à juin 2012

### Ma ville... quartier du monde

Collecte de documents et témoignages, ateliers d'arts plastiques, exposition... avec la complicité du collectif 2GRT.

Lire page 11

Mercredi 11 janvier à 20h30  
Médiathèque Elsa-Triolet

### 12<sup>e</sup> édition de l'atelier d'écriture

L'atelier d'écriture de la médiathèque redémarre, inscrivez-vous vite avant le 10 janvier !

Lire page 19

Vendredi 13 janvier à 19h  
Complexe Jacques-Anquetil

### Vœux de la municipalité

Cérémonie des vœux du maire et du Conseil municipal.

Voir page 24

Jeudi 19 janvier à 18h30  
Salle du Conseil en mairie

### Vœux aux associations

Rencontre conviviale avec les associations, autour d'une galette.

Lire page 19

Vendredi 20 janvier  
10h30 salle n° 1 en mairie

### Réunion d'information

Une société leader en vente de lingerie à domicile recrute des vendeurs(ses) et organise une réunion d'information. Lire p. 7

Samedi 28 janvier  
20h30 salle Malraux

### "La France, on aime"

SOIRÉE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION ROBERT FLAHERTY  
Projection du film *La France* de Serge Bozon (prix Jean-Vigo 2007). En présence de Serge Bozon, de Sylvie Testud et de François Quiqueré. Accueil en musique par l'accordéoniste Marc Perronne. Restauration sur place. Entrée gratuite.

Mercredi 1<sup>er</sup> février  
de 9h à 17h

### Ligue de tennis de Sainte-Geneviève- des-Bois

### Forum pour l'emploi

Organisé par la communauté d'agglomération du Val d'Orge. Rendez-vous incontournable des chercheurs d'emploi et des recruteurs.

Entrée libre.  
Lire page 17

Samedi 11 février  
10h30 salle Malraux

### TriO pOur un petit pOis

CONCERT-SPECTACLE DE LA COMPAGNIE "LA LUNE DANS LES PIEDS"  
Spectacle musical de Pascal Ayerbe, pour enfants à partir de 18 mois et tout public.  
3 euros (gratuit pour les moins de 3 ans).

Renseignements et inscriptions au 01 69 46 72 09

Lire page 19

## Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Kamel Mednini, conseiller municipal



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Martine Chabot, conseillère municipale



Célia Legenty, conseillère municipale

Voir page suivante pour prendre rendez-vous avec vos élu(e)s.

### Élu(e)s de l'opposition



Michel Humbert, conseiller municipal



Mélina Dufraisse-Guyot, conseillère municipale



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :**

- **Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET**  
01 69 46 72 00
- **Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**  
01 69 46 72 44
- **Avec la délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,** elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21
- **Avec Julien DRAY, député de l'Essonne,** il reçoit sans et sur RV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois  
130, avenue Gabriel-Péri  
01 69 25 08 04  
Mail : julien\_dray@hotmail.com

**HÔTEL DE VILLE**

12, rue Roger-Clavier - BP 107  
91706 Fleury-Mérogis cedex  
01 69 46 72 00  
www.mairie-fleury-merogis.fr  
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.  
**Fermée le mercredi.**

• **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

60, rue André-Malraux  
Crèche collective : 01 69 46 67 10  
Crèche familiale : 01 69 46 67 00  
Halte-garderie : 01 69 46 67 15

• **CENTRE DE LOISIRS**

2, rue Montcoquet  
01 60 16 00 02

• **SERVICE JEUNESSE**

- Espace Jeunesse au Chalet, rue Pierre-Brossolette : 01 60 15 85 20  
- Pij, place du 8-Mai-1945 : 01 69 72 19 66

• **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Espace Daquin, rue André-Malraux  
01 69 51 78 60

• **L'ESPACE EMPLOI**

En mairie - 01 69 46 72 31

• **LE CVL**

(Culture et Vie locale)  
- Culture - 11, rue Roger-Clavier  
01 69 46 72 09  
- Sport, associations  
12, rue Roger-Clavier - 01 69 46 72 17

• **LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET**

59, rue André-Malraux  
01 60 16 30 60

• **LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE**

Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

**AUTRES NUMÉROS**

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry  
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex  
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil  
91360 Villemoisson-sur-Orge  
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers  
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV  
01 69 46 72 30 (service social)  
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 69 04 41 03

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

3, rue Saint-Exupéry  
91240 Saint-Michel-sur-Orge  
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**  
4, rue Jean-Jacques-Rousseau  
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin  
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Permanence en mairie de 9h à 11h.  
Prochain rendez-vous en février.

• **AVOCAT CONSEIL**

Permanence en mairie de 10h15 à 11h45  
le 27 janvier 2012.

**TAXIS**

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60  
• **M. Péreira** : 06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :  
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

**GUIDE SANTÉ**

• **PROTECTION INFANTILE**  
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06  
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59  
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83  
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux) :  
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21  
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,  
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34  
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge  
D<sup>r</sup> KORBER : 01 60 16 64 17  
D<sup>r</sup> SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER  
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83  
Marie-Laure PERIN  
2, avenue du Docteur-Fichez  
01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

**EXPRESSION LIBRE**

Au dernier conseil municipal notre groupe Front de Gauche est intervenu, comme à chaque fois, pour défendre les intérêts des Floriacumois. L'eau et l'assainissement sont des compétences transférées à l'agglomération. Les élus actuels y montrent peu d'empressement pour nous défendre.

La taxe d'assainissement augmente en 2011 de 12% pour un alignement par le haut entre toutes les communes. Ainsi Fleury qui avait le prix le plus bas de l'agglomération, va progressivement payer plus pour des travaux dans les autres communes. Nous avons réclamé une régie publique, qui tienne compte des particularités de notre ville. Malgré ces mauvaises nouvelles, nous vous souhaitons une bonne année pour vous et vos proches, en vous assurant de notre fidélité combative.



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraisse-Guyot, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent.

**CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS**

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
En hiver, une collecte par mois : lundis : 9 janvier, 6 février	Le mercredi 18 janvier (secteurs pavillonnaire et collectif)	Calendrier à venir

**Rappels :** pas de collecte les jours fériés.

**Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.**

Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).

\* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

**Téléchargez le calendrier des collectes sur [www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr). Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.**

**CARNET**

**NAISSANCES**

FASCIANO Clara, Alycia, Isabelle  
née le 6/12/2011

COURT Lili, Margot, Capucine  
née le 10/12/2011

AUMARD Kessy  
née le 17/12/2011

PULVAR Michaël, Émile, Eugène  
né le 29/12/2011

Le maire, David Derrouet,  
le **Conseil municipal** et le **personnel communal**  
**vous adressent leurs**

# **meilleurs vœux** pour **2012**



**Cérémonie des vœux**  
de la municipalité

**Vendredi 13 janvier**  
**à 19h**

*Complexe sportif Jacques-Anquetil*